

La lettre d'Énergie SDED



→ ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Préserver notre ancrage local

» Comme vous avez pu le voir, les débats sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Drôme (SDCI) font l'actualité de ces dernières semaines.

Energie SDED est impacté par cette nouvelle organisation, proposée par Monsieur le Préfet de la Drôme, qui préconise, pour ce qui nous concerne, la dissolution de nos 15 syndicats intercommunaux d'énergies (SIE), et l'adhésion de leurs communes membres directement à Energie SDED.

Le but est de simplifier l'organisation de l'intercommunalité dans le département comme partout en France. Nous comprenons cette démarche, même si nous regrettons la conséquence avec la disparition des SIE qui ont marqué l'histoire de l'électrification dans notre département. J'ai donc écrit aux Présidents de SIE et aux Maires des communes concernées pour les inviter à suivre la recommandation de Monsieur le Préfet et de décider concomitamment, l'adhésion directe des communes au Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme pour garantir une parfaite continuité juridique et financière des dossiers de travaux d'électrification.

Mais je tiens à rassurer nos communes rurales et leur rappeler tout particulièrement mon attachement, (je suis moi-même Président d'un SIE) partagé unanimement par les membres du Bureau, pour qu'elles conservent toute leur place dans notre Comité syndical.

Nous pourrions échanger sur cette nouvelle organisation à mettre en place, à l'occasion d'une réunion, que j'ai souhaité organiser dans les prochains jours avec tous les Présidents de SIE.

Je veillerai, à la mise en place d'un nouveau type de rencontres régulières sur le territoire, pour conserver le lien de proximité nécessaire entre Energie SDED et ses adhérents. Nous sommes déjà très attachés à ce type de rencontres. C'est ainsi qu'en novembre dernier, nous avons organisé des réunions territoriales qui ont connu un grand succès en terme de participation.

Oui, une page de l'histoire de l'électrification rurale se tourne, mais l'ancrage local de notre syndicat d'énergie reste entier !



Jean Besson
Sénateur de la Drôme

SOMMAIRE

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Energie SDED roule
100% hybride

→ DISSOLUTION DES SIE

Une page d'histoire de
l'électrification rurale se tourne

→ COMITÉ D'AUTOMNE

Vigilance sur le contrat
de concession ERDF

→ RÉUNIONS TERRITORIALES

Suivez notre actualité sur www.sded.org et les réseaux sociaux



Avec ses nouveaux véhicules de service « hybrides », Energie SDED montre l'exemple

Evènement devant la Tour Energie SDED sur la zone de Rovaltain TGV vendredi 30 novembre 2012 :

Le Sénateur Jean Besson, Président d'Energie SDED, avec à ses côtés Monsieur Pierre-André Durand, Préfet de la Drôme, Didier Guillaume Président du Conseil Général, Vice-Président du Sénat et Didier Gambart, Directeur des Ventes et du Réseau de Toyota France, lance officiellement la nouvelle flotte de véhicules de service du Syndicat d'Energies de la Drôme.

Evènement car si ce n'est pas la première flotte de véhicules qu'Energie SDED met à disposition de ses collaborateurs qui parcourent la Drôme tout au long de l'année, aujourd'hui il s'agit de véhicules dits « propres » : ces véhicules bénéficient de la technologie HYBRIDE. Trois raisons ont guidé ce choix :

- 1 - Participer à l'effort en faveur du développement durable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- 2 - Mener une action pédagogique sur l'ensemble du territoire
- 3 - Réaliser des économies d'énergie : le poste carburant pour notre collectivité représente 30 000 € par an.

Les techniciens parcourent au total près de 400 000 Kms / ans pour intervenir dans les 369 communes de notre Département.

Ce choix s'inscrit également dans le cadre du Plan Automobile Gouvernemental qui incite aujourd'hui les collectivités territoriales et les entreprises publiques à s'orienter vers la commande de véhicules non polluants.

Notre collectivité bénéficie ainsi d'un bonus écologique

de 2000 € par véhicule soit un total de 34 000 €.

C'est donc aussi une bonne affaire pour les finances du syndicat.



Les consommations d'électricité ont encore progressé en 2012, confirmant si besoin en était, l'importance de poursuivre notre engagement en faveur de la MDE :

En France, la consommation électrique brute a augmenté de 2,1 % par rapport à 2011, en raison d'une année plus froide. Cette hausse est perceptible chez les particuliers et les professionnels (+2,4 %). A contrario, la consommation du secteur industriel (-4 %, pour la grande industrie) et des PME-PMI (-1 %) a diminué sous l'effet de la crise économique. C'est le constat fait par RTE.

Occasion de rappeler que les communes de la Drôme peuvent améliorer leur patrimoine avec l'aide du Conseil Action Energie qu'Energie SDED met en œuvre pour les accompagner dans leurs projets d'efficacité énergétique ; c'est le Conseil Action Energie qui consiste en premier lieu à analyser le fonctionnement des équipements en place : circuits de chauffage, régulations, conformité.... Ensuite, il apporte des éléments de décision adaptés au projet d'amélioration, qu'il s'agisse de gestion de l'énergie (examen d'un simple devis), d'un projet de rénovation, ou d'un projet neuf (examen de l'ensemble des propositions de l'architecte, ou du bureau d'études). **Contact** : Jean Christophe Niemiec - 04 75 82 65 50 - jchristophe-niemiec@sded.org

A noter enfin que le modèle Toyota Yaris, et c'est très important, retenu dans le cadre d'une procédure de marché public, est un véhicule fabriqué à Valenciennes, et labélisé « origine France garantie » ce qui veut dire que cette voiture contient plus de 50% de pièces et de composants Français.

Ironie des dates, deux jours avant cette manifestation, Monsieur Jean Jouzel, expert du climat et Prix Nobel de la paix aux côtés de l'ancien Vice-Président des Etats Unis Al Gore en tant que membre du GIEC (Groupe international des experts sur le Climat), était intervenu à Valence à l'occasion du lancement du Plan Climat Energie de Valence Agglo. Sur ce territoire, les transports sont, avec 45 %, la première source d'émission de gaz à effet de serre. La recommandation de cette personnalité scientifique est de réduire progressivement l'utilisation des énergies fossiles.

Energie SDED souhaite, modestement, y participer avec ces véhicules qui sont annoncés avec une émission de CO₂ limitée à 79 gr /km.

Enfin, autre coïncidence, l'inauguration de cette flotte de véhicules hybrides se faisait le lendemain du lancement par M^{me} Delphine BATHO, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie du débat national sur la transition énergétique.

Avec cette flotte de voitures hybrides, Energie SDED, Service Public de l'Energie dans la Drôme, veut montrer l'exemple, (comme en 2003 avec la construction de son siège sur l'Eco Parc de Rovaltain bénéficiant de technologie avant-gardiste à l'époque), que l'on peut, ensemble, entreprises, collectivités et particuliers, contribuer à cet effort tout en faisant des économies.



Une voiture hybride, comment ça marche ?

Le principe consiste à combiner un moteur électrique avec un moteur thermique (ici essence) pour propulser le véhicule.

- Lorsque le véhicule est immobile, les deux moteurs sont à l'arrêt y compris le moteur thermique
- Au démarrage et à faible vitesse (autour de 50 Km/h), c'est le moteur électrique qui assure seul la mise en mouvement de la voiture.
- Lorsqu'une vitesse plus élevée est atteinte ou qu'une accélération forte est demandée, le moteur thermique prend le relais pour remplacer le moteur électrique.

- La plupart du temps les deux moteurs fonctionnent simultanément, ce qui permet une économie de carburant.
- La voiture ne se branche pas au secteur. Les batteries qui alimentent le moteur électrique se rechargent automatiquement: en phase de décélération, de descente ou de freinage, une part de l'énergie cinétique est transformée par le moteur/générateur en électricité pour recharger les batteries, assurant également le rôle de frein moteur et soulageant les freins mécaniques.

La gestion de l'ensemble est confiée à l'électronique embarquée. Le système hybride donne à la voiture une autonomie équivalente à une voiture classique à essence ou diesel.

COMITÉ D'AUTOMNE 2012

C'est sur la Commune d'Eurre, à l'invitation de son Maire Jean SERRET, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD,) que s'est tenu le dernier Comité d'automne, dans le magnifique équipement Biovallée Le Campus.

Comme chaque année à cette période, les délégués ont été invités à débattre sur les orientations générales du Budget pour l'exercice 2013

Autre point important de l'ordre du jour, la présentation des Comptes Rendus d'Activité des Concessionnaires (année 2011). Le Comité a voté une motion suite aux modifications comptables pratiquées unilatéralement par ERDF, qui ont un impact important sur l'économie générale du contrat de concession.

Energie SDED demande notamment une plus grande transparence sur les pratiques comptables et la présentation des comptes, ainsi que la transmission des études statistiques et techniques qui conduisent ERDF à effectuer une nouvelle estimation de la durée de vie de certains ouvrages.

Energie SDED veillera à la bonne transmission de ces documents au moment du CRAC 2012.



Dissolution des SIE

Ils font partie de notre histoire et ont été les premiers acteurs de l'électrification rurale en France. Mais le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Drôme (SDCI) préconise la dissolution des 15 syndicats intercommunaux d'énergies (SIE), et l'adhésion de leurs communes directement à Energie SDED pour simplifier l'organisation de l'intercommunalité dans le département.

Le Sénateur Jean Besson et les membres du Bureau restent fondamentalement attachés à ce que les communes rurales conservent toute leur place au Comité syndical. Aussi, il proposera au Comité syndical, dès le printemps prochain, une modification statutaire comprenant l'élargissement du périmètre du Syndicat départemental aux communes qui adhéraient précédemment à un SIE et la fixation d'une représentativité de ces communes conforme à cet engagement historique.

Une Réunion des Présidents des Sie est organisée le lundi 18 février 2013 à 11h dans les locaux d'Energie SDED.

Calendrier prévisionnel de mise en place de la nouvelle organisation d'Energie SDED

- 25 février 2013 : Date limite (fixée par la préfecture) des délibérations des communes et des 15 SIE pour approuver la dissolution et l'adhésion directe au SDED.
- 1^{er} juin 2013 : Arrêté du Préfet sur la dissolution des SIE, avec effet au 31 décembre 2013.
- Courant 2013 : Délibération du Comité syndical : Approbation de la modification statutaire supprimant le collège des SIE, intégrant les nouvelles adhésions directes des communes précédemment comprises dans les SIE, réforme des collèges électoraux.
- Novembre 2013 : Arrêté du Préfet après consultation de tous les adhérents.
- Organisation des élections par collèges cantonaux des délégués siégeant au Comité syndical, enregistrement des délégués désignés par les communes urbaines.
- Décembre 2013 : Réunion du nouveau Comité syndical pour l'Election du Président, des membres du Bureau et commissions, pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2014 jusqu'au renouvellement général de 2014.

Réunions territoriales 2012

Les réunions territoriales (« nord, sud et centre » Drôme) se sont déroulées fin 2012 à Crest, Granges Les Beaumont et Nyons.

Le Président Besson et les membres du Bureau, avaient souhaité organiser cette série de Réunions Territoriales pour présenter la nouvelle compétence Eclairage Public qu'Energie SDED propose désormais aux communes, mais aussi entretenir cette bonne habitude de venir à la rencontre des élus locaux pour être encore plus à leur écoute et échanger avec eux.

La très bonne participation des représentants des communes et des SIE confirme tout l'intérêt de ces réunions qui seront renouvelées de manière plus régulière encore à l'avenir.

La discussion sur tous les sujets concernant l'énergie s'est ensuite poursuivie autour d'un verre et d'un buffet dans la convivialité.



Crest



Granges Les Beaumont



Nyons

Conférence Départementale Loi NOME

Voulue par le législateur, cette conférence, désormais annuelle, a pour objectif de mettre en place un échange entre le concédant (Energie SDED) et le concessionnaire (ERDF) sur les investissements à réaliser sur le réseau électrique, sous l'égide du Préfet.

Dans la Drôme la 1^{ère} réunion avait lieu lundi 28 janvier en Préfecture.

Le Président Jean Besson et le premier Vice-Président Alain Fabre, ont rappelé leur attachement au service public de l'énergie et à la péréquation des tarifs. Ils ont souligné que la distribution d'électricité avait besoin de moyens financiers à la hauteur des enjeux, notamment dans le milieu rural où sa qualité doit encore progresser.

